



Non satisfaction produit : Retour Frigo

Par **qwerti020301**, le **28/03/2013** à **19:15**

Bonjour,

J'ai acheté un frigo neuf, combiné frigo/congélateur marque INDESIT chez Carrefour le 31/01/13.

Je ne l'ai mis en route que le 25/03/13 (car j'attendais mon nouveau logement) et je me rends compte qu'il ne me satisfait pas : il fait beaucoup de bruit et ne refroidit pas très bien les aliments.

Puis-je retourner le frigo, ou demander un échange malgré le temps écoulé ?

Merci

Par **Lag0**, le **29/03/2013** à **07:54**

Bonjour,

Seuls les achats à distance (donc pas en magasin) donnent le droit de se rétracter pendant 7 jours.

Donc soit vous n'aviez, de toute façon, pas de droit de rétractation (si achat en magasin), soit le délai est largement dépassé.

Seul un geste commercial du vendeur est possible dans votre cas, donc à voir avec lui.

Par **qwerti020301**, le **29/03/2013** à **09:20**

merci

Par **moisse**, le **29/03/2013** à **10:01**

Que cela ne vous empêche pas d'actionner le SAV de Carrefour, lequel a bonne réputation selon une étude datant de 3 ou 4 ans dans le cadre d'un magazine d'information TV. Il est possible qu'un défaut affecte le fonctionnement du ou des compresseurs.

Par **Lag0**, le **29/03/2013** à **10:05**

Effectivement, si le produit est défectueux, c'est une autre histoire. Il y a la garantie (contractuelle ou légale).

En revanche, si ce produit n'a pas véritablement de défaut mais que, tout simplement, il ne vous convient pas (ce que j'avais compris), je confirme ma réponse.

Par **moisse**, le **29/03/2013** à **15:47**

On peut supposer qu'un réfrigérateur qui ne refroidit pas les aliments et qui en outre est bruyant présente soit un défaut de conformité ou plus vraisemblablement un dommage au groupe frigorifique.

Par **Lag0**, le **29/03/2013** à **16:29**

On peut aussi supposer que ces problèmes sont subjectifs.

- Beaucoup de bruit, c'est à dire, le bruit d'un Airbus au décollage ou le rond-rond normal d'un compresseur ?
- Il ne refroidit pas bien, à quelle température arrive t'il au bout de 24 heures au thermostat maximum et à moitié plein ?

Difficile d'être affirmatif, comme souvent, à distance avec juste un avis personnel...

Par **moisse**, le **29/03/2013** à **16:55**

Reour à la case "départ" : on appelle le SAV de Carrefour et on sera fixé.